

Nos écoles en péril ! – Communiqué du Supérieur du District de France de la FSSPX – 9 juin 2016

Publié le 9 juin 2016
2 minutes

Ce jeudi 9 juin **Mme Najat VALLAUD-BELKACEM** a annoncé une réforme des modalités d'ouverture des établissements d'enseignement privés hors contrat.

Il ne s'agira plus simplement d'informer d'une ouverture d'une école à l'Académie, mais de demander une autorisation qui sera ou non accordée dans un délai maximum de quatre mois.

De plus, si cette réforme était adoptée, **elle obligerait nos écoles à s'aligner presque intégralement sur les programmes du public** pour avoir le droit d'exister !

La deuxième quinzaine de juin, Madame Le ministre envisage de faire adopter un amendement lui permettant de mener cette réforme par voie d'ordonnance sans passer par le Parlement. Un 49.3 qui ne dit pas son nom et donc un passage en force.

Ces réformes projetées portent non seulement une atteinte grave à la liberté scolaire mais aussi **mettraient en péril l'existence même de nos écoles catholiques**.

Nous ne pouvons souscrire à un tel projet et nous invitons les parents d'élèves et tous nos fidèles à prier afin que cette réforme ne passe pas ou, si elle venait à passer, pour qu'elle puisse être invalidée et ne pas entrer en vigueur.

Abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du District de France de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Suresnes, le 9 juin 2016